

27/01/2023

Opération de Développement Rural d'Écaussinnes
Compte-rendu de la 3ème réunion de la CLDR
du 25/01/2023 à l'Espace Philomène

PRÉSENCES

31 personnes étaient présentes :

- 27 membres de la CLDR : Balate Cécile, Bougard Philippe, Bouillet Gwennaëlle, Da Silva Faria Nel, Decelle Jean-Marie, Delmotte Claire, Demets Ruth, Druet Anne, Duez Régis, Finet Catherine, Gijs Stéphane (*invité*), Godefroid Guy, Godefroid Xavier, Goret Nathalie, Grosjean Carl, Guérard Arnaud (*Président de la CLDR*), Guérard Philippe (*invité*), Houchard Sébastien, Lancel Michel, Leser Yves, Lhermitte Aurélie (*invitée*), Lheureux Maud, Ligot Sylvie, Nève Thylla, Pagnanini Bérengère, Saint-Ghislain Cécile, Tondu Yann, Vanhove François.
- 2 agentes de la commune : Maréchal Justine (*coordinatrice PAEDC*) et Walem Anne (*participation citoyenne*)
- 2 représentants de l'organisme d'accompagnement DR(EA)²M : Bayet Béatrice et Sonck Colin

ABSENCES

- Excusés : Bouchelet Bernadette Hainaut José, Rouchy Philippe.
- Absents : Biermant Jeannine, Desgain Pierre, Dierickx Vincent, Dumortier Philippe, Dumeunier Michel, Greuse Stéphanie, Legge Jean-Pierre Quinchon Dimitri, Rompatto Pierre (*invité*), Steenwegen Halconrui Chloé, Walem Catherine, Wauters Pierre, Wuyts Adrien.



CLDR

PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS

- ODR : Opération de développement rural. *Le processus.*
- PCDR : Programme Communal de Développement Rural. *Le document.*
- CLDR : Commission Locale de Développement Rural. *L'assemblée de citoyens et d'élus.*

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Arnaud G. donne le mot d'accueil à l'assemblée et remercie les membres pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1. Suivi de la CLDR du 14/12/2022
2. Validation des enjeux reformulés
3. Travail sur les objectifs
4. Appel à projets « Rêvons Ecaussinnes » : présentation résultats des votes + validation des projets pour 2023
5. Suites
6. Divers

SUIVI DE LA CLDR DU 14/12/2022

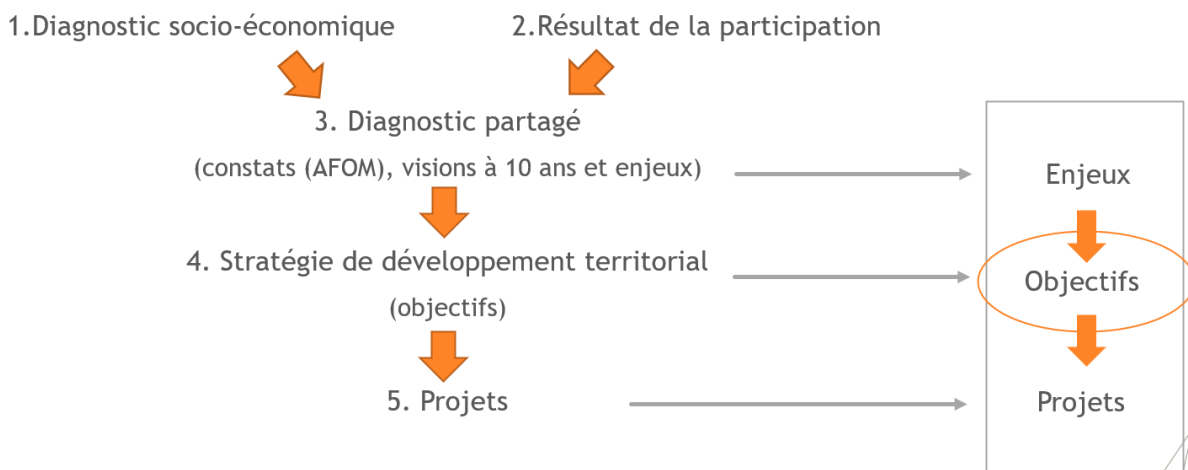
Colin S. demande si les membres ont des remarques concernant le compte-rendu de la 2ème réunion. Une membre a plusieurs petites remarques, mais elle considère que ce n'est pas opportun de les partager en CLDR vu leur nombre conséquent. Elle enverra ses remarques à Valérie Deman. Le compte-rendu est approuvé par le reste de la CLDR.

VALIDATION DES ENJEUX REFORMULÉS

Tous les enjeux sont validés par les membres.

TRAVAIL SUR LES OBJECTIFS

Après avoir défini et validé les enjeux communaux, des objectifs ont été élaborés. Ces objectifs se basent sur les pistes fournies dans le diagnostic partagé. Ils ont été affinés d'après le travail réalisée lors des deux premières réunions de la CLDR. Les membres sont chargés de corriger puis valider ces objectifs.



Les objectifs sont d'abord présentés en plénière. Les membres peuvent poser les questions d'incompréhension. Il est précisé que le travail de fond sur les objectifs sera réalisé en sous-groupes. Les remarques sont les suivantes :

- Certains objectifs sont trop semblables.
- Certains objectifs manquent de clarté.
- Il faudrait écrire les objectifs de manière inclusive.

Les membres sont invités à se diviser en cinq groupes en fonction des cinq enjeux. Les objectifs d'un enjeu sont retravaillés sur chaque table : modifications, suppressions et/ou ajouts. Un volontaire se charge de prendre notes et de faire le retour des discussions de la table. Enfin, chacun choisit un objectif qu'il pense prioritaire à l'enjeu (suivi d'un astérisque dans ce compte-rendu).



Enjeu 1. Garantir des conditions de vie et un cadre de vie de qualité tout en répondant à l'attractivité du territoire et en anticipant les évolutions sociétales.

- 1.1. Trouver un équilibre entre croissance démographique, urbanisation et préservation de la ruralité afin de continuer à faire d'Écaussinnes une commune attractive et agréable à vivre.*
- 1.2. Permettre à quiconque d'habiter à Écaussinnes dans un environnement adapté, quels que soient ses moyens et ses besoins.
- 1.3. Réaménager, valoriser **et sécuriser** les espaces publics pour plus de convivialité, **d'accessibilité**, d'espaces verts et d'aménagements pour **les usagers actifs**.
- 1.4. Assurer une mixité de l'offre en logements en incitant à créer des logements de qualité, de tailles variées, peu énergivores et accessibles à tous et en facilitant la réhabilitation de bâtis anciens et les formes d'habitats évolutives et alternatives.
- 1.5. Développer les services liés à la petite enfance et à l'enfance.*
- 1.6. Mettre en place avec les différents acteurs locaux une stratégie d'anticipation des besoins des aînés et développer des services et activités adaptés.
- 1.7. Soutenir et faciliter le développement des soins de santé sur le territoire de manière à **maintenir une offre de qualité, diversifiée et accessible**.

- 1.8. Continuer à offrir des services et équipements pour toutes les tranches de la population (...).
- Services et équipements « culturels et extrascolaires ».



Enjeu 2. Favoriser des modes de vie durables et ancrés dans le territoire.

Les objectifs sont trop détaillés et trop longs, il faut simplifier et concrétiser.

- 2.1. Développer un réseau de mobilité active structurant, fonctionnel, sécurisé et accessible à tous, dans et entre les villages.
- Supprimer « structurant, fonctionnel, sécurisé et accessible à tous » car c'est une évidence.
 - Remplacer « dans et entre les villages » par « entre les agglomérations d'Écaussinnes et entre les communes limitrophes. »
- 2.2. Encourager la mobilité active comme vecteur de convivialité dans les centres et à proximité des écoles et y sensibiliser la population.
- 2.3. Améliorer l'offre en mobilité collective et partagée et développer des alternatives à la voiture individuelle.
- 2.4. Offrir des infrastructures sur la commune pour accueillir des PME et augmenter et diversifier l'emploi (en Zones d'Activités Economiques et en dehors).
- 2.5. Offrir des infrastructures de travail alternatives pour attirer des indépendants ou personnes détachées de leur entreprise périodiquement.
- 2.6. Offrir des cellules commerciales à moindre coût pour les personnes désireuses de lancer une nouvelle activité avec des risques limités.
- Attention au type de commerce. Il ne faut pas déformer les commerces de production locale : **supprimer l'objectif** ou préciser le type de commerce.
- 2.7. Soutenir le développement des producteurs locaux, la valorisation de leur production et la mise en réseau, notamment grâce aux marchés hebdomadaires.
- 2.8. Favoriser les achats dans les commerces locaux en leur offrant plus de visibilité et en organisant des actions avantageuses pour commerçants et clients.
- Attention, les aménagements communaux ont déformé les commerces locaux.
- 2.9. Organiser, optimiser, améliorer et adapter une offre de stationnement en cohérence avec les enjeux de qualité des espaces publics et de développement de la mobilité durable.
- **Lier cet objectif au 2.2 : mobilité collective avec du parking répondant à ce besoin.**



Enjeu 3. Agir localement en réponse aux changements climatiques, à la nature, à la biodiversité et à la transition énergétique.

- 3.1. Développer et protéger le maillage écologique, avec la Sennette et les carrières comme colonne vertébrale.*
- Ajouter « restaurer ».
 - Le maillage écologique c'est aussi la **trame verte** : à préciser.
 - La ligne 106 comme couloir écologique.

- Les zones d'habitats et agricoles doivent aussi faire partie du maillage écologique.
- 3.2. Maintenir ou développer la biodiversité dans les zones d'habitat et les zones agricoles.*
Et également dans le parc d'activité économique.
- 3.3. Sensibiliser toutes les tranches d'âge à la préservation et au développement de la biodiversité.
 - Notion d'essences indigènes et exotiques envahissantes.
 - Ajouter énergie et entreprises pour **fusionner cet objectif avec le 3.9.**
 - Ajouter la sensibilisation à la **propreté.**
 - Les **entreprises** doivent aussi être **sensibilisées**, ainsi que la commune (pas seulement les habitants).
- 3.4. Valoriser les carrières en tant que zones refuges pour la biodiversité et faciliter l'accès des habitants à ce patrimoine naturel, dans le respect de sa conservation. *
- 3.5. Améliorer la qualité et l'état des cours d'eau, en partenariat avec le contrat Rivière, les gestionnaires de cours d'eau et l'intercommunale chargée de l'assainissement collectif.
- 3.6. Soutenir, encourager et développer une agriculture respectueuse de l'environnement.
- 3.7. Améliorer la propreté, lutter contre les dépôts sauvages et travailler à la revalorisation des déchets (upcycling).
- 3.8. Optimiser la gestion de l'eau pour prévenir les effets du dérèglement climatique (épisodes de sécheresse, pluies orageuses, etc.), notamment pour prévenir les risques d'inondations par ruissellement. *
- 3.9. Sensibiliser les citoyens et les entreprises à l'utilisation rationnelle de l'énergie. *
- 3.10. Développer des sources d'énergie renouvelable sur le territoire intégrées harmonieusement dans le contexte local. *
 - *S'accorde avec le 3.9.*



Enjeu 4. Favoriser le vivre-ensemble et soutenir la dynamique socio-culturelle et associative.

Une synthèse a été faite car trop de points se regroupent. Il y a un total de 3 objectifs qui sont tous prioritaires : **4.1 + 4.2 + 4.6** ; **4.3 + 4.7** ; **4.4 + 4.5 + 4.8.**

- 4.1. Développer des lieux de rencontre conviviaux et mettre en valeur les existants (kiosque).
 - *Regrouper avec 4.2 et 4.6.*
 - *Idée projet : répertorier, cartographier, faire l'inventaire de ces lieux.*
- 4.2. Offrir des infrastructures adaptées aux besoins des comités locaux et à l'organisation d'évènements associatifs, culturels et festifs.
 - *Remplacer « offrir » par « créer ».*
- 4.3. Améliorer l'encadrement communal du secteur associatif et culturel.
 - *Regrouper avec 4.7.*
 - *Idée projet : analyse des besoins et manques*
 - *Remplacer par « Développer un encadrement communal pour l'accompagnement du secteur associatif et culturel local. »*
- 4.4. Structurer la communication liée aux activités associatives.
 - *Regrouper avec 4.5 et 4.8.*

- 4.5. Encourager la coordination et la coopération entre associations.
- 4.6. Améliorer les équipements sportifs et culturels de manière à faciliter l'organisation d'activités.
 - Ajouter à « équipements » « intérieurs et extérieurs ».
 - Préciser « sportifs et culturels » : dont le **scolaire, parascolaire, seniors, PMR**.
- 4.7. Soutenir les dynamiques participatives en maintenant et développant les instances de participation citoyenne (commissions, conseils participatifs...) et renforcer leur collaboration avec les services et élus communaux.
 - Ajouter le **bénévolat**, les services volontaires.
 - La **collaboration** doit être **bilatérale** entre la population et les élus.
- 4.8. Faciliter la participation **de tous les habitants, anciens et nouveaux**, dans la vie locale.



Enjeu 5. Valoriser les atouts du territoire afin de développer une image en interne et vers l'extérieur.

Dans l'enjeu, **changer** « image en interne et vers l'extérieur » par « **identité forte** ».

- 5.1. Développer une stratégie touristique sur base des atouts et symboles à valoriser sur le territoire (patrimoine, balades, environnement, carrières, culture, **événements**, etc.) et des acteurs à associer au secteur.
 - Ajouter à « patrimoine » « bâti et non bâti ». Cela permet de généraliser et d'enlever « carrières ».
- 5.2. Développer la mobilité active à vocation touristique (balades, accessibilité, commodités et sécurité).
 - Ajouter une notion de signalétique (pour qu'Écaussinnes soit accessible aux touristes extérieurs à la commune).
- 5.3. Mettre en place une structure qui organise l'offre touristique, assure la promotion et centralise l'information pour les acteurs locaux et les visiteurs.
 - Clarifier le point.
 - Idée projet : un espace d'information, une vitrine.
- 5.4. Développer les liens entre Marche-lez-Écaussinnes et les Ecaussinnes.
 - Trop sectaire, remplacer par « liens dans et vers Écaussinnes (villages, hameaux et lieux-dits). »
- 5.5. Affirmer l'identité d'Écaussinnes en trouvant sa place dans **notre bassin de vie de la région du Centre**.
- 5.6. Améliorer la communication en interne et en externe.
 - Trop vague : « créer des outils d'information »
 - Idée projet : mettre en place des campagnes d'information régulières.

RÉSULTATS DES VOTES POUR LES MICRO-PROJETS

Béatrice B. présente les résultats des votes et les 3 critères pris en compte dans le calcul de ceux-ci :

- Les votes de la population déposés lors de l'appel à projets sur le site internet revons-ecaussinnes.be – 3841 votes ont été comptabilisés ;
- Les votes de la CLDR via les bulletins de votes transmis – 21 bulletins de votes ont été réceptionnés et donc 105 votes ;
- Le nombre de membres de la CLDR souhaitant faire partie d'un Groupe d'action pour participer à la réalisation des projets – 48 inscriptions ont été enregistrées pour participer aux projets.

Béatrice B. présente la méthode de pondération de ces 3 critères pour arriver à un classement unique. Chacune de ces 3 données a été pondérée pour donner le même poids aux 3 (en donnant un score de « 100 » aux projets arrivant à la première place de chaque classement et en pondérant les autres projets en suivant ce ratio).

Questions posées par la CLDR

- Comment se fait-il qu'il n'y a que 21 bulletins de votes qui ont été rendus sur 45 membres de la CLDR ? Avez-vous bien reçu tous les votes transmis ? Cela paraît très peu.

➔ Après vérifications, 10 bulletins de votes étaient arrivés dans les spams de la boîte mail rural@ecaussinnes.be. Ils ont depuis été intégrées aux résultats, ce qui a quelque peu modifié les 5 projets sélectionnés (cf. Recalcul des résultats des votes ci-dessous) .

- Votre méthode de pondération donne proportionnellement plus de poids aux membres de la CLDR (105 votes) par rapport à la population (3840 votes).
- ➔ En effet, cette méthode de calcul donne proportionnellement plus de poids aux votes de la CLDR et aux candidatures pour participer aux projets mais nous estimons que cela est justifié puisque les membres de la CLDR suivent le processus depuis le début d'une part et que c'est grâce aux citoyens que ces projets seront portés. De plus, la population a soumis des projets librement, sans connaissance des indicateurs dont les membres de la CLDR avaient connaissance (correspondance aux enjeux, estimation budgétaire, votes de la population).

Le top 5 présenté à la fin de la réunion était le suivant :

Bottin de la vie sociale d'Écaussinnes	15	45	7	17	100	100	72
Outilthèque	90	18	3	100	39	43	61
Poubelles et sacs à déchets canins	31	14	5	34	32	71	46
Rues scolaires	43	23	2	48	52	29	43
Jn point de vue sur le trou Barette	57	4	3	63	8	43	38

Recalcul des résultats des votes

Suite aux bulletins de vote retrouvés et au recalcul des résultats, le top 10 était le suivant, où les anciens projets du top 5 apparaissent en bleu :

1	BOTTIN DE LA VIE SOCIALE D'ÉCAUSSINNES	15	59	9	17	100	100	72
20	OUTILTHÈQUE	90	33	5	100	56	56	70
2	AU FIL DE L'EAU	27	28	6	30	47	67	48
13	GRAINOTHÈQUE	55	16	5	61	27	56	48
18	POUBELLES ET SACS À DÉCHETS CANINS	31	27	5	34	46	56	45
15	RÉCUPÉRATION D'OBJETS AU RECYPARC	44	24	4	49	41	44	45
12	RUES SCOLAIRES	43	31	3	48	53	33	45
9	LES AMOUREUX DES BANCS PUBLICS	40	25	4	44	42	44	44
10	UN POINT DE VUE DÉGAGÉ SUR LE TROU BARETTE	57	8	4	63	14	44	40
23	LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE	25	21	4	28	35	44	36

Cependant, le projet de « *Grainothèque* » est déjà en cours de réalisation au sein de l'Espace-Philomène. Le projet de « *Récupération d'objets au Recyparc* » prend donc sa place et sera également lancé en 2023. Des contacts avec Hygea seront toutefois nécessaires pour voir comment il peut être réalisé.

Les projets de « *Rue scolaire* » et de « *Point de vue dégagé sur le trou Barette* » ne sont donc plus repris dans la sélection mais ils sont bien sûr conservés pour être mis en œuvre en 2024 ou être repris dans le PCDR, tous comme les autres microprojets non sélectionnés.

SUITES

Les dates des prochaines réunions sont présentées. Il n'y aura pas de réunion de l'ensemble de la CLDR avant le 17 mai. D'ici là, il y aura des réunions de Groupes d'Actions et de Groupe de Travail. Les membres de la CLDR et sont invités à s'inscrire aux Groupes d'action et de travail de leur choix. La population sera également invitée à participer aux Groupes d'action pour mettre en œuvre les projets. Les Groupes de travail thématiques sont réservés aux membres de la CLDR vu qu'ils sont une étape dans le processus global de construction du PCDR.






Groupes d'action

Les 5 réunions Groupes d'Actions se dérouleront avec Anne Walem. Elles consisteront en le lancement de chaque micro-projet sélectionné pour l'année 2023. Les dates sont les suivantes :

- Mercredi 8 février : « Bottin de la vie sociale » – 6 inscrits
- Mercredi 15 février : « Outilthèque » - 2 inscrits
- Mercredi 22 février : « Poubelles et sacs déchets canins » – 3 inscrits
- Mercredi 1er mars : « ~~Rues scolaires~~ » → « Au fil de l'eau » - 1 inscrit
- Mercredi 8 mars : « ~~Point de vue Trou Barette~~ » → « Récupération d'objets au recyparc » - 1 inscrit

Groupes de travail sur les projets

Les 5 réunions Groupes de Travail se dérouleront avec Valérie Deman. Chaque réunion sera basée sur un enjeu. Les macro-projets soumis par la population pourront être analysés et choisis/adaptés en fonction des objectifs auxquels ils répondent. Ce sera également l'occasion de soumettre d'autres idées de projets. Les dates sont les suivantes :

-  Jeudi 9 mars : GT Identité - 2 inscrits
-  Jeudi 16 mars : GT Cadre de vie — 5 inscrits + 1 « si besoin »
-  Mercredi 22 mars : GT Local – 6 inscrits
-  Mercredi 29 mars : GT Vivre-ensemble – 7 inscrits + 1 « au besoin »
-  Mercredi 5 avril : GT Environnement – 6 inscrits + 4 « si besoin »

ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Trois personnes ont complété le formulaire d'évaluation, en voici les résultats :

Aspect évalué	%
1. Respect des horaires	33%
2. Local adapté	83%
3. Objectifs de la réunion clairs et sensés	67%
4. Qualité de l'animation et méthodologie de travail	50%
5. Séance productive	67%
6. Travail personnellement enrichissant	33%
7. Plaisir de participer	100%
Moyenne	62%

Les commentaires sont les suivants :

- La salle est trop bruyante.
- Il faut une vision concrète de ce qui se fera dans les prochaines réunions et il faut faciliter celles-ci avec par exemple des outils d'intelligence collective.

DIVERS

Aucun point n'est abordé.

Pour le secrétariat,
Le bureau DR(EA)²M.